



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

INFORMATION

- La loi ESSOC ou loi à sec du contrôle fiscal.
- Le data maining où comment nous faire passer pour des crétiens !!!

La loi ESSOC pour un état au service d'une société de confiance définit, selon Bercy, un nouvel équilibre entre le citoyen ou l'entreprise et l'administration.

L'équilibre est cependant précaire, car que se cache-t-il derrière ces termes ?

- L'application de l'article 62 pour les particuliers induit une action de l'administration beaucoup plus longue et une mise en recouvrement décalée, pouvant atteindre jusqu'à 145 jours de plus dans le pire des cas !
- La possibilité pour un contribuable de demander un recours hiérarchique dans le cadre d'un contrôle sur pièces continuera d'alourdir la procédure .
- La multiplication d'intermédiaire entre les comptables et le contribuable pour les plans de règlements avant taxation rendra ces opérations encore moins fluides et plus complexes.

Tout ceci n'existait pas auparavant.

Ces possibilités de recours successifs, avant et après taxation, ne visent qu'à **alourdir, retarder et complexifier le contrôle fiscal** ! Ce n'est pas le contribuable lambda mais bien le client patenté qui s'en servira comme levier.

Au nom de soi-disant gains de productivité, dans un contexte d'effectifs réduits à peau de chagrin, la lutte contre la fraude fiscale devant l'impôt devient, avec la mise en application de ces nouvelles procédures, une véritable usine à gaz ! Il sera très facile par la suite de prendre prétexte de résultats mitigés pour externaliser la mission !

FO-DGFIP a toujours défendu la justice, l'équité et l'égalité devant l'impôt C'est pour nous un des piliers de nos valeurs républicaines. Et le combat pour ces valeurs ne sera jamais abandonné.



ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE 2018

Le CFVR (Ciblage de la Fraude et Valorisation des Requêtes) est la préfiguration de la mise en place de l'intelligence artificielle, enclenché par les listes Issues du data maining, dans le but d'améliorer la programmation et l'efficacité des opérations de contrôle fiscal (sic).

Kesako ?

Tout en assurant laisser place à l'initiative, Bercy nous inonde de listes venues de croisements de fichiers hyper tendance qui, nous assure-t-on, optimiseront le rendu du contrôle fiscal.

En effet, dans cette tour d'ivoire bercinienne, une douce musique sur notre incapacité à faire de la programmation s'est durablement installée.

Autant, si ce data maining vient en complément des services de programmation, pourquoi pas ?

Mais, dans les faits, la volonté est de remplacer le flair et l'expérience des agents par ces nouvelles méthodes. De plus, le caractère obligatoire et l'inanité de ces listes nous pousse à croire qu'en nous fournissant les résidus de critères déjà éculés par nos collègues, on nous inocule la rage, facilitant ainsi les critiques à venir.

De là à penser que Bercy, dans sa grande sagesse, n'ait déjà fléchi les emplois à supprimer...

Dans un système déclaratif, la lutte contre la fraude fiscale est le garant d'une société qui ne part pas en déliquescence ! **FO-DGFIP**, tout en suivant les évolutions technologiques, ne cautionnera pas les suppressions d'emplois sur l'autel de l'intelligence artificielle.

Pour plus de renseignements , consulter notre **COMPTE RENDU NATIONAL SUR LE GT CONTROLE FISCAL**, en ligne sur notre site départemental.

NOTRE SITE INTERNET : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>